

CIRCULAIRE DE RENTRÉE Pôle Supérieur 2025

IMPORTANT

*Les documents concernant l'année 2024/2025 stockés sur ÉCOLE DIRECTE
doivent être sauvegardés dès à présent.*

Chers étudiants,

Nous serons heureux de vous accueillir le **mercredi 3 septembre 2025**,

Afin de faciliter votre rentrée, vous trouverez ci-joint quelques informations pratiques.

Pour permettre aux professeurs principaux de vous accueillir dans les meilleures conditions et de procéder à l'ensemble des formalités administratives, les horaires de rentrée seront les suivants :

Mercredi 3 septembre 2025	
Premières Années BTS	08H30
Deuxièmes Années BTS	09h30
Début des cours mercredi 3 septembre 2025 après-midi	

Dès fin aout, vous recevrez la liste des fournitures scolaires nécessaires pour votre formation.

TENUES OBLIGATOIRES : voir le règlement intérieur des étudiants/apprentis.

Au Pôle supérieur : le port du Sweat "La Salle Saint Denis" est obligatoire lors des événements occasionnels. Un sweat vous sera remis à la rentrée, il sera facturé au prix de 25 €, et apparaîtra sur votre première facture.

RESPECT-SÉCURITÉ

Notre établissement est un lieu d'enseignement, mais aussi d'éducation au respect de soi et d'autrui. **La charte éducative doit être lue avec attention avec votre enfant et signée numériquement (sur Ecole Directe) le soir de la rentrée (ou dès réception de vos codes Ecole Directe pour les nouveaux entrants).**



Pour la sécurité de vos enfants et des biens matériels, l'établissement est équipé d'un système de vidéo-surveillance. En cas de dégradation de matériel causée par un élève, la famille sera facturée en fonction de la valeur du dommage et du préjudice subi.

REMISE DE DOCUMENTS

Plusieurs documents importants vous seront remis dans les premiers jours. Merci de les compléter le soir même et de les retourner impérativement pour la date indiquée et à l'adulte précisé sur chaque document. L'emploi du temps, susceptible d'être modifié dans les premières semaines, sera remis aux étudiants/apprentis le jour de la rentrée.

ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive fonctionne tous les jours de 12h15 à 13h10 pour les élèves du lycée. Les demandes d'inscription se font directement en ligne sur le site de l'établissement.

FORMATION HUMAINE, SPIRITUELLE ET RELIGIEUSE

Pour les familles ayant déjà manifesté au moment de la réinscription la volonté d'inscrire leur enfant aux séances de KT, vous recevrez un message école directe vous demandant de confirmer ou d'infirmer votre choix. Vous aurez également la possibilité d'inscrire votre enfant dans la première quinzaine de septembre via école directe.

BOURSES SCOLAIRES

L'établissement est habilité de plein droit à recevoir des **boursiers nationaux**. Cette habilitation concerne toutes les classes. Les candidats admis à poursuivre leurs études dans notre établissement devront faire une demande de transfert de bourse à la direction de leur ancienne école et signaler leur situation à notre service comptabilité des familles.

SANTÉ

Les élèves présentant des difficultés de santé doivent le signaler dès le jour de la rentrée par un courrier adressé au Directeur Adjoint à la vie scolaire. Il sera votre interlocuteur pour l'établissement ou le renouvellement d'un PAI d'une durée d'un an renouvelable.

Pour les élèves bénéficiant d'un PAI au titre d'une allergie alimentaire souhaitant apporter leur panier repas, un forfait annuel de 450 euros sera appliqué sur la facture familiale.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Départs :

En cas de départ de l'établissement en cours d'année, les familles doivent s'adresser aux secrétariats de direction pour un rendez-vous avec le Directeur Adjoint.

Modifications de coordonnées :

Tout changement d'adresse ou de téléphone (domicile ou professionnel y compris de portable et de courriel) en cours d'année scolaire doit être modifié sur **Ecole Directe** et signalé au secrétariat élève des lycées.

ÉCOLE DIRECTE

Cette plateforme, mise à disposition des familles et des élèves, permet de :

- **consulter et télécharger** les résultats scolaires (bulletins, relevés de notes),
- **consulter et télécharger** les documents administratifs (factures, certificats scolaires...),
- **consulter** les absences, les retards, les sanctions concernant l'élève.

Les codes d'accès, différents pour parents et élèves, restent valides pour l'ensemble de la scolarité. Seules les nouvelles familles recevront, en début d'année, des codes de première identification.

Les documents déposés sur Ecole Directe doivent être **téléchargés et archivés** par la famille. **Les duplicatas seront payants.**

Dates de stages :

Premières années BTS scolaires : du 11 mai au 19 juin 2026.

Un calendrier prévisionnel vous sera remis par votre professeur principal dès la rentrée scolaire avec tous les temps forts de l'année.

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de vos vacances et restons à votre disposition.

Sonia Santiago,
Directrice Adjointe
de l'enseignement supérieur

Eddy HAUTECOEUR,
Chef d'établissement